



Nouvelles perspectives AMV –
Exposition cutanée
professionnelle aux UV
Formation continue en médecine
du travail

suvapro

Sicher arbeiten

Au nom de la division médecine du travail de la Suva, j'ai le plaisir de vous convier à la 4e journée de formation continue de cette année.

Celle-ci portera sur la prévention en médecine du travail, en particulier en ce qui concerne l'exposition cutanée professionnelle aux UV.

La matinée sera consacrée à la prévention en médecine du travail. On s'intéressera notamment aux bases légales, aux processus administratifs ainsi qu'aux changements prévus. Nous évaluons régulièrement la démarche et le type des examens entrepris dans la prévention en médecine du travail. Outre notre expérience portant sur plusieurs dizaines d'années, cette approche concerne aussi les développements intervenus au niveau national et international. L'évolution en médecine du travail, les modifications des dispositions légales mais aussi la remise en question de plus en plus fréquente des examens de routine effectués en médecine de façon générale font que la prévention en médecine du travail va connaître de grandes mutations. Comme à l'accoutumée, les présentations sont agencées de façon à laisser du temps pour les débats.

Les lésions cutanées dues aux rayons ultraviolets (UV) chez les personnes travaillant régulièrement en plein air demeurent une thématique encore relativement négligée en médecine du travail, raison pour laquelle nous les avons choisies comme thème de l'après-midi. Parmi les quelque 25 000 nouveaux cas de cancers «clairs» (non mélanocytaires) de la peau enregistrés chaque année en Suisse, il est probable qu'un nombre non négligeable est en partie causé voire essentiellement dû à l'exposition professionnelle au soleil. Les intervenants de l'après-midi aborderont les données épidémiologiques, les données sur l'exposition dans diverses situations professionnelles ainsi que les conditions nécessaires à la reconnaissance en tant que maladie professionnelle. Par ailleurs, un exposé portera sur le niveau des connaissances sur les risques des UV dans la population, et s'accompagnera de la présentation de techniques innovantes (systèmes individuels de mesure des UV et modèles de calcul), le tout dans le but de prévenir efficacement les lésions professionnelles dues aux UV au niveau de la peau.

Division médecine du travail Suva



Dr Claudia Pletscher
Médecin-chef et chef de division

Lieu et date

Jeudi 15 octobre 2015
Auditorium Suva Rösslimatt, Lucerne

Programme

A partir
de 09h00

Accueil et café

09h30-12h45 **Nouvelles perspectives AMV**

Allocution de bienvenue et introduction

Dr Claudia Pletscher,
médecin-chef et chef de la division médecine du travail Suva Lucerne

Animation

Dr Claudia Pletscher,
médecin-chef et chef de la division médecine du travail Suva Lucerne

Stratégie MP et AMV

Dr Claudia Pletscher,
médecin-chef et chef de la division médecine du travail Suva Lucerne

Bases légales et déroulement des examens de prévention en médecine du travail selon l'OPA

Dr David Miedinger, division médecine du travail Suva Lucerne

Programme d'examens «Rayonnements ionisants»

Dr Klaus E. Stadtmüller, division médecine du travail Suva Lucerne

Programme d'examens «Pneumoconioses»

Dr Mirjam Braun- Mantzke, division médecine du travail Suva Lucerne

Programme d'examens «Travaux avec des produits chimiques»

Dr Christine Marty, division médecine du travail Suva Lucerne
Dr Thomas Amport, division médecine du travail Suva Lucerne

Modifications programme audiomobil

Dr Franziska Berlinger, division médecine du travail, Suva Lucerne

Nouveaux remboursements pour les examens effectués dans le cadre de la prévention en médecine du travail

Dr David Miedinger, division médecine du travail, Suva Lucerne

12h45 -14h00 **Repas de midi au restaurant du personnel Suva Rösslimatt**

14h00 -16h35 **Exposition cutanée professionnelle aux UV**

Introduction

Dr Claudia Pletscher,
médecin-chef et chef de la division médecine du travail Suva Lucerne

Animation

Dr Hanspeter Rast, division médecine du travail, Suva Lucerne

Les cancers cutanés épithéliaux comme maladie professionnelle: situation en Allemagne

Pr Thomas Diepgen, Abteilung Klinische Sozialmedizin,
clinique universitaire Heidelberg, Heidelberg

Les cancers cutanés épithéliaux comme maladie professionnelle: situation en Suisse

Dr Hanspeter Rast, division médecine du travail, Suva Lucerne

Bilan technique dans les cancers cutanés dus aux UV

Franziska Fürholz, division protection de la santé au poste de
travail Suva Lucerne

Exposition aux UV chez les travailleurs en extérieur suisses et français (f)

Pr David Vernez, directeur de l'Institut universitaire romand
de Santé au Travail (IST), Epalinges-Lausanne

UV-Awareness: connaissances et mesure personnalisée

Pr Christian Surber,
Cliniques dermatologiques universitaires, Bâle et Zurich

16h35

Apéritif

Plan d'accès



3 Auditorium, Suva Rösslmatt, Rösslimattstrasse 39, Lucerne
Téléphone pendant la rencontre: 041 419 51 11

— Le bâtiment Rösslmatt est situé à dix minutes à pied de la gare par la passerelle.
Bus n° 6, 7, 8, 21 à partir de la gare jusqu'à l'arrêt «Werkhofstrasse».

Organisation

Suva

Division médecine du travail
Madame Doris Renggli
Case postale, 6002 Lucerne
Tél.: 041 419 52 78
doris.renggli@suva.ch

Formation continue

SSMT 7 crédits

Inscription

Jusqu'au 2 octobre 2015 avec le formulaire ci-joint.
La participation (repas de midi compris) est gratuite.